



Conseil municipal

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023

OBJET : COMMUNICATION

13) Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes
Collection du service Archives-Patrimoine - Prêt de deux
œuvres

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20231027-DEL20231019_13-DE
Date de télétransmission : 27/10/2023
Date de réception préfecture : 27/10/2023

ETAT DE PRESENCE POINT 13

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	35
Absents représentés.....	11
Absents excusés.....	2
Absents non excusés.....	1

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE DIX NEUF OCTOBRE à MERCI DE SAISIE L HEURE DE LA SEANCE DANS LA FICHE SEANCE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 13 octobre 2023 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE POINT 13

PRESENTS

M. BOUYSSOU, Maire

Mme BERNARD, M. BUCH, Mme CHOUAF, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, Mme KIROUANE, Mme LERUCH, M. MARCHAND, Mme MISSLIN, Mme OUDART, M. OURABAH-BERTOUT, M. PECQUEUX, Mme PIERON, M. PRIEUR, M. QUINET, M. RHOUMA, M. SPIRO, adjoints au Maire

Mme BOUFALA, Mme DORRA, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme LANDE, Mme LE FRANC, Mme MACALOU, Mme MEDEVILLE, Mme OUABBAS, Mme PETER, Mme RAER, M. AUBRY, M. BADI, M. BOUILLAUD, M. HARDOUIN, M. MALHEIRO, M. MASTOURI, M. MRAIDI, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

M. SEBKHI, Conseiller municipal, représenté par M. MRAIDI,
Mme DIARRA, Conseillère municipale, représentée par M. OURABAH-BERTOUT,
Mme GILIS, Conseillère municipale, représentée par M. PRIEUR,
Mme BLONDET, Conseillère municipale, représentée par Mme HALLAF-ISAMBERT,
Mme BOULKROUN, Conseillère municipale, représentée par M. HARDOUIN,
Mme MEDDAS, Conseillère municipale, représentée par Mme CHOUAF,
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par Mme LERUCH,
M. FAVIER, Conseiller municipal, représenté par Mme PETER,
M. FOURDRIGNIER, Conseiller municipal, représenté par Mme OUABBAS,
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,
M. DANSOKO, Conseiller municipal, représenté par M. GASSAMA.

ABSENTS EXCUSES

M. BAMBA, Conseiller municipal,
M. MOKRANI, Conseiller municipal.

ABSENTS NON EXCUSES

Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



COMMUNICATION

13) Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes
Collection du service Archives-Patrimoine - Prêt de deux œuvres

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

considérant que la commune d'Ivry-sur-Seine est propriétaire des collections d'archives conservées par le service Archives-Patrimoine,

considérant que le Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes souhaite emprunter deux œuvres des collections conservées par le service Archives-Patrimoine pour les présenter dans l'exposition « Trésors de décors, façades d'Île-de-France », ayant lieu du 18 octobre 2023 au 23 juin 2024,

considérant l'intérêt culturel suscité par cette manifestation, et la mise en valeur qu'elle offre aux deux documents prêtés par la Ville d'Ivry-sur-Seine,

vu la convention de prêt, ci-annexée,

DELIBERE

Adopté à l'unanimité

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention de prêt de deux œuvres du service Archives-Patrimoine au profit du Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes pour l'exposition « Trésors de décors, façades d'Île-de-France », ayant lieu du 19 octobre 2023 au 23 juin 2024, et AUTORISE le Maire à la signer.

ARTICLE 2 : INDIQUE que ladite convention est consentie pour une durée de 10 mois, à compter du retrait du matériel, soit du 26 septembre 2023 au 26 juillet 2024.

ARTICLE 3 : DIT que ce prêt est accordé à titre gratuit.

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE 27 OCT. 2023
RECU EN PREFECTURE
LE 27 OCT. 2023
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE 27 OCT. 2023

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20231027-DEL20231019_13-DE
Date de télétransmission : 27/10/2023
Date de réception préfecture : 27/10/2023